



CHAMBRE DE  
COMMERCE DE  
**MÉKINAC**

## INVESTISSEMENT

*Prix attribué à une entreprise qui se distingue par la mise en œuvre d'un projet d'investissement visant l'agrandissement ou l'acquisition de nouveaux procédés innovants de nature à maximiser son potentiel et contribuer au développement socio-économique de la MRC de Mékinac.*

### CRITÈRES ET PONDÉRATION

Critères	Pondération
Nature de l'investissement: <ul style="list-style-type: none"><li>• Description de l'initiative en développement durable</li><li>• Mise en œuvre de l'initiative</li><li>• Vision durable du geste posé</li></ul>	45%
Retombées (maintien d'emploi, chiffre d'affaires, rayonnement)	40 %
Qualité de la gestion financière	15 %

**NOTE :** Toute l'information contenue dans ce cahier de mise en candidature pourra être rendue publique, à l'exception de l'information fournie dans la section « Qualité de la gestion financière » qui sera traitée de manière strictement confidentielle.

#### Nature de l'investissement 45 %

##### 1. QUELLE EST LA NATURE DE VOS INVESTISSEMENTS?

##### 2. QUELLES SONT LES ÉTAPES DE MISE EN APPLICATION DE VOTRE PLAN D'INVESTISSEMENT?

Retombées 40 %

- 3. QUELLES ONT ÉTÉ LES RETOMBÉES POSITIVES DE VOS INVESTISSEMENTS SUR VOTRE ENTREPRISE (MAINTIEN D'EMPLOI, AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES, ETC.)?**

- 4. QUELLE PROPORTION DE VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES A ÉTÉ INVESTIE? (EN POURCENTAGE)**

Qualité de la gestion financière 15 %

- 5. PARLEZ-NOUS DE LA RENTABILITÉ DE VOTRE ENTERPRISE (Nombre d'employés, taille de l'entreprise, croissance des ventes, etc.)**